

LA GAZETTE



NEUVILLE SAINT VAAST



. **ZOOM** sur le Nouvel espace associatif

C'est parti!



Cette année 2020, et tout particulièrement son premier semestre, restera dans nos mémoires.

La crise sanitaire que nous venons de traverser nous a marqué par le confinement bien sûr, par le fait de ne plus travailler ou de télé-travailler, de rester chez soi, et d'apprendre les gestes barrières, les nouveaux

réflexes de protection (distanciation - masques). C'est l'incertitude du lendemain qui désorientait le plus.

Dès le 20 mars, les élus, anciens et nouveaux, ont eu le réflexe de se soucier de nous et des personnes seules. Ils ont établi un lien téléphonique avec elles, une relation de confiance et de bienveillance.

Je remercie nos commerçants de proximité (boulangers, buralistes, commerçants du marché, restaurateurs) qui ont assuré au mieux leur fonction première. Pour d'autres, la fermeture était exigée.

Pour tous, nous les habitants, nous devons jouer le jeu et les faire travailler autant que faire se peut.

Nous avons apprécié leur présence et ils ont besoin de nous pour faire perdurer leur commerce.

La vie économique s'est arrêtée pour certains de nos artisans, ou pas, mais eux aussi ont besoin de l'élan de solidarité : Si vous envisagez des travaux, contactez-les.

Aujourd'hui il faut regarder devant.

Je veux également remercier le personnel soignant : les infirmières, le docteur, la pharmacie, le personnel de la MARPA, le personnel d'aide à domicile.

Le confinement qui nous a été imposé a été compliqué pour certains. Je reste persuadé qu'il a été bénéfique et qu'il n'avait d'autres raisons que de retarder l'arrivée de malades dans nos hôpitaux.

Je salue l'action des conseillers municipaux qui depuis leur mise en place se sont impliqués aux côtés des adjoints.

Je souhaite que l'équipe travaille de manière collective et collaborative à notre objectif commun.

Je vous souhaite une bonne rentrée.

Prenez soin de vous et de vos proches.

SOMMAIRE

ACTUALITES

p 3 à 5 : Zoom sur le nouvel espace associatif
p 6 : Alerte au protoxyde d'azote/ nouveau commerçant
p 7 à 9 : Le budget

VIE COMMUNALE

p 10 : Sécurité
p 11 : Travaux et cadre de vie
p 12 : Environnement
p 13 : Recensement des personnes isolées/ Emploi-formation
p 14 : Centre de Loisirs de juillet
p 15 : Colonie : Séjour des ados dans la Drôme
p 16 : Mise à l'honneur du personnel soignant

FOCUS

p 17 : ... Jean Louis Mercier « L'Artiste »

VIE ASSOCIATIVE

p 18 à 21 : Les Associations

NECRO/NAISSANCES/INFOS

p 22 : Hommage à Danièle DUCHENNE
Nécrologie et naissances
p 23 : Infos Utiles

AGENDA

p 24 : A vos agendas

La démolition



L'entreprise SAGETRA a entrepris, dès le 2 mars, la phase de démolition de la salle des fêtes. Pour préparer cette phase, la commune a travaillé avec les différents concessionnaires pour neutraliser les réseaux attribués au bâtiment (électricité, gaz, telecom, eau).

Ces travaux se sont déroulés en 4 étapes encadrées par des réunions de chantier hebdomadaires :

- Mise en sécurité du site avec pose de clôtures et installation de la base de vie.
- Retrait des faux-plafonds, du matériel électrique, de l'isolation et de la chaufferie. Cette « mise à nue » des murs nous a rappelé à quel point l'usure du bâtiment était importante.

- Désamiantage : Conduits en fibro et 585m² de toiture en présence d'amiante ont été délicatement déposés, confinés et évacués en désamiantage. Des analyses libératoires des poussières en suspension ont été effectuées afin de garantir la sécurité interne et externe du chantier.

Suite à la COVID, cette phase a subi 8 semaines de retard.

- Démolition : Le 29 juin, la grue est arrivée sur le site. Nous saluons le travail du grutier qui a méthodiquement séparé et trié les différents éléments structurants de la salle des fêtes (Charpente, mur, bois...). Le recyclage de tous les matériaux a été optimisé.

En quelques jours seulement, cette dernière s'est retirée pour laisser place au nouveau projet.

Nous remercions nos agents des Services Techniques, qui, durant le confinement, ont démonté et récupéré le matériel en état d'usage (électroménager, fenêtres, ...)



Il aura donc fallu presque un mandat pour concevoir ce projet d'espace associatif, culturel et sportif. En début d'année, les travaux ont démarré.

Comme nous vous le disions, c'est l'entreprise SAGETRA de Noyelles sous Lens qui a été retenue par la Commission d'Appel d'Offres (CAO) pour réaliser la démolition et le désamiantage de la salle des fêtes.



Pour finaliser la démolition et permettre le terrassement du projet, les réseaux Gaz, électricité basse et moyenne tension, telecom et fibre optique ont été décalés sur la rue du 8 mai par l'entreprise CITEOS et RAMERY Réseaux. La SADE a été mandatée par VEOLIA pour le dévoiement du réseau d'eau.

Avec l'aide de la Communauté Urbaine d'Arras (CUA) et le soutien financier de la Fédération Départementale d'Energie (FDE), la Commune s'est portée maître d'ouvrage de ces travaux de voirie : L'objectif étant de réaliser une tranchée commune aux différents concessionnaires et permettre l'enfouissement des réseaux aériens.

La CAO a établi, courant mars, une nouvelle consultation des entreprises pour la construction de la future salle. 34 entreprises candidates ont répondu distinctement aux 13 lots. Après l'analyse et la notation des offres par le cabinet Philippe Damiens, la commission espace associatif s'est réunie afin de décider des options nécessaires au projet (brises-Soleil, volets roulants, climatisation, centrale photovoltaïque ...). Les 34 entreprises ont ensuite été reçues par les membres de la CAO lors d'une journée de négociation, le 3 juin. Ce travail a permis de rencontrer les entreprises, d'échanger sur des points techniques, et de retenir les offres les mieux placées. Une négociation a permis de dégager une marge globale de 22 300€.

LOT 1 GROS OEUVRE	EBTM
LOT 2 CHARPENTE BOIS	AMBOIS
LOT 3 COUVERTURE ETANCHEITE	RAMERY ENVELOPPE
LOT 4 MENUISERIES EXTERIEURES	ALTOMARE ALTALU
LOT 5 PLATRIERIE	LOT INFRACTUEUX - CONSULTATION SEPTEMBRE
LOT 6 MENUISERIES BOIS	LEFETZ
LOT 7 CARRELAGES/FAIENCES	LD CARRELAGES
LOT 8 FAUX PLAFONDS	MP ENTREPRISE
LOT 9 PEINTURE/SOL SOUPLE/SOL SPORTIF	DECAUX
LOT 10 ASCENSEUR	OTIS
LOT 11 VRD	MOSER
LOT 12 ELECTRICITE	NOE
LOT 13 CHAUFFAGE/VMC/PLOMBERIE	EGI GRESSION

Lors de la réunion du 24 juin dernier, sur proposition de la CAO, le Conseil Municipal a attribué les différents lots aux entreprises retenues dans le respect du budget défini à l'Avant Projet Définitif (APD).

Le 10 août, Apogéo a réalisé des travaux d'étude de sol pour connaître la nature du terrain après démolition. Cela déterminera l'éventualité de fondations spéciales.

A partir de cet automne, la phase chantier gros-œuvre va débuter avec l'implantation de la base vie en septembre. Dans sa mission de contrôle technique et de coordinateur de sécurité, la SOCOTEC nous accompagne pour sécuriser, à tout niveau, l'ensemble de ce projet.

La mise en **sécurité** de la population demeure l'axe fondamental dans toute cette phase chantier.

En partenariat avec ENEDIS, une convention d'autoconsommation d'énergie est en cours de rédaction. Cette convention permettra la distribution d'électricité verte, produite par la centrale photovoltaïque de l'espace associatif, à l'ensemble des bâtiments publics dans un rayon d'1 km.

Suite à l'acquisition d'un terrain de 1300m2 contiguë au projet, l'équipe municipale va poursuivre, avec l'aide de la CUA, l'étude du futur aménagement du centre et de la place de Neuville Saint Vaast. Liaisons douces, parc à vélos, stationnement, et circulation aisée et sécurisée sont au programme ...

La Commission Espace Associatif devra, quant à elle, affiner l'équipement global notamment le son et l'éclairage des différentes salles du bâtiment.

Côté finances, suite au résultat du marché de consultation des entreprises, le plan de financement a été confirmé et validé.

Le coût global du bâtiment s'élève à 3 443 755€ HT, démolition, désamiantage, assainissement, options et honoraires compris.

L'équipement total a été listé et provisionné pour 336 000€ HT (mobiliers, son, éclairage, cuisine...)

La part de TVA non récupérable s'élève à 163 101€ (82% de la TVA est récupérée 2 ans après travaux).

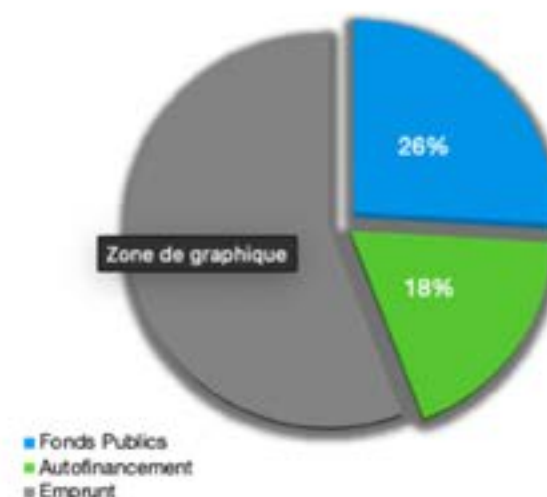
Les Fonds Publics représentent aujourd'hui 1 022 600€. D'autres demandes de subvention sont en cours d'instruction.

L'autofinancement représente 720 256,30€ soit 52% de la Capacité Globale d'Autofinancement de Neuville Saint Vaast.

Un emprunt a été consenti avec le Crédit Agricole pour un montant de 2 200 000€ sur 20 ans à un taux fixe de 1,02%.

A partir de la moyenne des 6 derniers exercices budgétaires, la charge en capital et intérêts représentera 54% de l'épargne brute de la commune.

Ce plan de financement finalisé nous conforte dans la poursuite du projet et nous permet d'aborder d'autres investissements avec sérénité.



Alerte au protoxyde d'azote !

Des capsules ont été retrouvées dans le village. Nous appelons à la plus grande vigilance sur sa manipulation qui ne doit être détournée de son utilisation d'origine. Le protoxyde d'azote est un gaz à usage médical, utilisé pour ses propriétés anesthésiques et analgésiques. Le protoxyde d'azote est aussi un gaz de pressurisation utilisé pour les aérosols alimentaires. L'usage détourné de protoxyde d'azote provoque des conséquences graves et des effets indésirables.



Les autorités sanitaires

alertent sur les dangers de cette pratique qui expose à deux types de risques majeurs :

- des risques immédiats : asphyxie par manque d'oxygène, perte de connaissance, brûlure par le froid du gaz expulsé de la cartouche, perte du réflexe de toux (risque de fausse route), désorientation, vertiges, risque de chute ;
- des risques en cas d'utilisation régulière et/ou à forte dose : atteinte de la moelle épinière, carence en vitamine B12, anémie, troubles psychiques.

Nouveau commerçant dans le village !

Ouverture d'un nouvel espace esthétique

Tandem Esthétique by Sylvie

Epilations, Soins corps, Soins du visage, Soins amincissants,
Maquillage, Bronzage, Cryolipolyse...



Tandem esthétique by Sylvie Neuville-Saint-Vaast



Le budget communal de Neuville Saint Vaast

Différentes étapes budgétaires rythment la vie économique de Neuville Saint Vaast :

- Le vote du compte administratif
- Le Vote des taux d'impositions
- Le vote du budget primitif avant le 15 avril.

Eu égard aux élections municipales et au confinement, un report de ces échéances comptables nous a été proposé par l'Etat.

Le compte administratif :

Il retrace l'ensemble des dépenses réelles et des recettes encaissées sur un exercice budgétaire soit au 31 décembre de l'année précédente pour chaque section.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 118 563,06€ pour l'exercice 2019 (+4%).

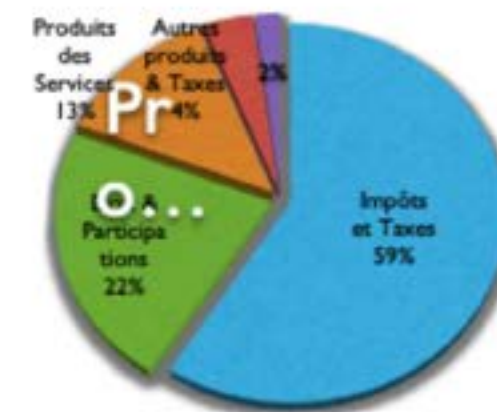
Les impôts et taxes (taxe d'habitation et taxes foncières, compensations CUA) représentent 59% de ce total pour 664 362,52€, soit 431€ par habitant.

Les autres recettes proviennent principalement de l'état pour 22% soit 247 430,76€ (dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité rurale, dotation de nationale de péréquation).

Enfin, la tarification des services affichent un total de 145 734€ soit 13% des recettes globales.

Ces services comprennent les redevances des centres de loisirs, de la colonie, de la cantine, du club ados, et des activités périscolaires.

Une cohérence entre le coût et la tarification des services est recherchée par le Conseil Municipal, tout en **priorisant** un accès privilégié aux neuvillois.



REPERES

En €/hab	Commune	2019		
		Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	431	406	423	45
Dotations et participations	160	167	183	20
Ventes et autres produits courants non financiers	114	66	71	11
Produits réels financiers	0	0	0	
Produits réels exceptionnels	0	9	10	1

Les dépenses de fonctionnement

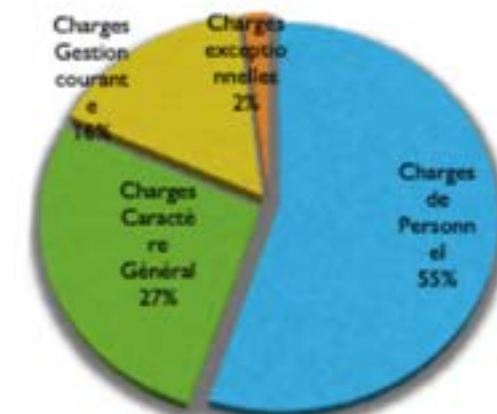
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 088 275,70€ (+2%) comprenant un virement à la section d'investissement de 1 210 602,74€.

Elles s'élèvent à 570€ par neuveillis.

Les charges de personnel représentent 55% de ce total pour 486 449€.

Elles sont liées aux nombreux services proposés pour la jeunesse.

Les charges à caractère général représentent 27% soit 237 057€ (eau, gaz, électricité, fournitures scolaires, entretien des terrains, des bâtiments, primes d'assurances, cantine ...)



REPERES

En €/hab	Commune	2019			
		Montant en € par hab pour la strate de référence			
		Département	Région	National	
Charges générales	153	176	193	209	
Charges de personnel	302	242	250	274	
Charges de gestion courante	88	79	96	108	
Charges réelles financières	0	16	12	16	
Charges réelles exceptionnelles	5	2	4	5	

Les autres charges de gestion courante pour 16% soit 136 824€ rassemblent les indemnités des élus, les subventions aux associations neuvilleuses, au SIVU Ecole de Musique de l'Artois, et au service d'Urbanisation de la CUA pour l'élaboration des permis de construire, déclaration préalable...

La section de fonctionnement affiche ainsi un résultat d'exercice de 240 890€, soit un taux d'épargne brute de 21,4% (une santé financière saine d'affichant à partir de 11% d'épargne brute). Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette (ayant servi à investir).

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 139 264€ et sont constituées de dotations et fonds divers (remboursement TVA, excédent de fonctionnement 2018).

Les dépenses d'investissement

Les dépenses de cette section affichent un total de 223 750€. L'acquisition d'une nouvelle tondeuse en copropriété avec Maroeuil, de matériel d'entretien des espaces verts, de radars pédagogiques et la mise à jour du cimetière se sont élevées à 41 027€. Le projet Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité (ENIR) auquel la commune s'est associée afin d'équiper l'école en informatique pour 7 819€ nous a permis de compenser cet investissement par une subvention d'ETAT de 50%. La poursuite du passage en LED de l'éclairage public a représenté 25 592€, également subventionné par la FDE. Enfin les frais d'études et honoraires d'architecte nécessaires à la construction de l'espace associatif se sont comptabilisés à 117 381€. La commune n'ayant plus d'emprunt depuis de nombreuses années, aucun capital restant dû n'est constaté en dépenses d'investissement.

La Section d'Investissement affiche ainsi un résultat d'exercice de -84 485,68€.

RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	240 890,10
RESULTATS ANTERIEURS 2018	1 096 434,82
RESULTAT A AFFECTER	1 337 324,92
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2018	-32 361,35
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2019	-84 485,68
SOLDE DES RESTES A REALISER	-18 509,45
BESOIN DE FINANCEMENT	-135 356,48
REPORT EN FONCTIONNEMENT 2020	1 201 968,44

Le compte administratif, en adéquation parfaite avec le compte de gestion de la perception, a été voté à l'unanimité le 24 juin par le conseil municipal.

De même, l'équipe municipale s'est prononcée à l'unanimité sur cette affectation de résultat :

Les taux d'imposition

Conformément à son programme électoral, le Conseil Municipal poursuit son maintien de la base communale sur les taux d'imposition des taxes d'habitation et foncières. Aucune augmentation est appliquée par la commune. L'amélioration des ressources fiscales est uniquement liée à l'augmentation des bases émises par la DGFiP.



Excédent de Fonctionnement 2019	1 201 968,44 €
Recettes de Fonctionnement	1 001 836,56 €
	2 203 805,00 €
Dépenses de Fonctionnement	905 268,00 €
Virement à la section Investissement	1 298 537,00 €

Le Budget Primitif 2020

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil Municipal.

Pour la section de fonctionnement, les recettes ont été proposées en diminution de 51 575 € soit 1 001 836 €.

Les dépenses de fonctionnement sont également proposées en diminution de 33 976 € soit 905 268 €.

Afin d'équilibrer la section de fonctionnement entre recettes et dépenses, un virement de 1 298 537 € est réalisé sur la section d'Investissement.

Sur la section d'investissement, les recettes s'élèvent à 5 000 168,53 €.

Le produit de la vente du presbytère et du fourgon permet une recette de 163 150 €.

Les nouveaux emprunts pour la construction de l'espace associatif font leur apparition dans les dépenses d'investissement pour 2 797 850 € (2 200 000 € sur 20 ans et 597 850 € en court terme TVA).

Les dépenses d'investissement 2020 en équilibre avec les recettes projettent ces opérations d'investissement :
 - Le démarrage des travaux de l'espace associatif avec dévoiement des réseaux
 - L'acquisition du terrain rue de la barre
 - Les toitures Ecole

- Le site internet
 - Le serveur mairie
 - Un panneau d'informations
 - Une réhabilitation de l'aire de jeux au stade
 - Une dotation informatique pour l'école dans le cadre du projet ENIR
 - Un véhicule pour le service technique ainsi que du matériel électroportatif

Suite à l'analyse et sur proposition de la Commission Finances, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget primitif 2020

TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT
5 000 168,53 €

TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT
2 203 805,00 €

TOTAL BUDGET 2020
7 203 973,53 €

SECURITE



La sécurité sanitaire fait partie intégrante de notre commune depuis plusieurs mois. Pour cette rentrée, nous encourageons tous les neuvillois à respecter les consignes du Gouvernement concernant le port du masque et la désinfection des mains. Un protocole sanitaire a été mis en place pour la réouverture de l'école Marie Curie, pour le centre de loisirs et pour la colonie; la reprise des associations de notre

commune pour cette rentrée s'effectuera dans le respect des règles sanitaires. Merci aux Présidents de chaque association pour votre collaboration, pour le bien-être de chacun de vos membres et pour la population. La désinfection des locaux par le personnel est régulière, merci de continuer à respecter les gestes barrières.

Lors de la distribution de votre courrier, il a été constaté que de nombreuses boîtes aux lettres sont non entretenues, cassées ou parfois cachées : nous comprenons que les boîtes sont du domaine privé, mais nous nous permettons de vous encourager à les nettoyer, à les changer et à bien les identifier, par respect du personnel de la Poste qui distribue votre courrier : sécurité de votre courrier et sécurité sanitaire des agents.

Nous remercions également tous les Neuvilleois qui désinfectent régulièrement les containers de déchets.



La sécurité au cœur du village: la commune a mis en place une ZONE 30 au niveau de la mairie, de la Place du village et des écoles. **Vous êtes nombreux à parler de la sécurité dans le village mais ralentir sa vitesse,**

prendre le temps de se stationner correctement, utiliser le vélo ou se déplacer à pieds lorsque cela est possible, utiliser les passages piétons, etc. sont un ensemble d'actes citoyens pour la sécurité de nos enfants et de tous. Chaque neuvilleois est **RESPONSABLE** de la sécurité dans le village.

La construction du nouvel espace associatif est sécurisée mais chacun devra aussi respecter les règles ponctuelles de circulation ou de stationnement. Nous encourageons les parents qui emmènent les enfants à l'école de privilégier

l'accompagnement à pieds, en vélo ou de se stationner avant d'arriver sur la zone « écoles ».

Des neuvilleois nous ont informé du passage impossible sur les trottoirs lié au stationnement des véhicules et au fait que les poubelles des particuliers ne soient pas rentrées : Nous vous remercions de veiller à ce que vos containers soient rentrés dès le passage du SMAV.

Pour rappel : Le stationnement doit se faire sur les stationnements prévus à cet effet, entre la ligne blanche de certains trottoirs et la route : Le passage piéton doit rester possible où que vous soyez stationné. Nous encourageons fortement tous les neuvilleois à rentrer les véhicules sur le domaine privé.

L'équipe technique

entretient l'ensemble du village (tonte, désherbage, débroussaillage, réparation, travaux...). Vous trouverez le détail de leurs missions sur le site officiel : neuville-st-vaast

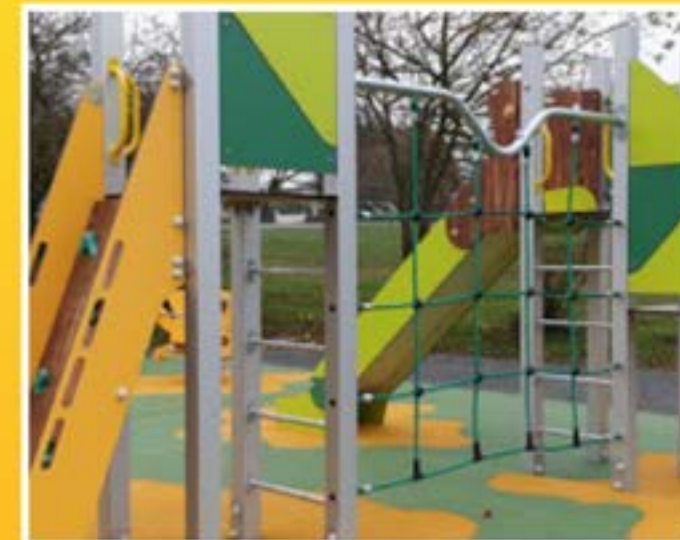


La commune ne peut plus utiliser de produits phyto et l'entretien général est fait dans le respect de l'environnement. La propreté d'un village est **l'affaire de tous** : merci

d'entretenir les abords de vos maisons, clôtures, fils d'eau afin de faciliter le travail des 3 agents du service technique et éviter que les trottoirs en enrobés ne s'abîment trop vite (à certains endroits, le macadam s'effrite et se soulève).

Les agents ont également réalisés des travaux de peinture dans la maison des associations, le démontage de la serre située près du préau de l'école permettant d'aménager un bel espace vert pour les enfants de l'école Marie Curie ; ils se chargeront également d'une extension des archives communales au 1er étage de la mairie, local devenu trop exigu.

L'espace de jeux situé au terrain de football, devenu trop usagé et abîmé, a été démonté par mesure de sécurité ; un nouveau projet est à l'étude pour satisfaire le plus grand nombre de neuvilleois : rendez-vous avec plusieurs commerciaux, échanges en commissions, choix en équipe.



Enfin, une procédure de reprise des concessions au cimetière communal est en cours. L'information a été communiquée par voie de presse. Des panneaux de reprise ont été implantés devant chaque concession concernée le 27 juillet dernier. Le procès-verbal de reprise est affichée en mairie et au cimetière communal depuis le 31 juillet. La reprise des concessions sera effective après le délai requis et en fonction des retours éventuels des familles. Par ailleurs, un travail de nettoyage a été réalisé cet été au niveau du cimetière communal. Nous remercions chaque famille de veiller à l'entretien des tombes (marbres décollés, édifice se dégradant, etc...) pour la sécurité des familles et pour le respect de ce lieu de recueillement.

ENVIRONNEMENT



Université d'Artois, des jeunes engagés !

A partir du mois de septembre et jusqu'au mois de mars 2021, la commune accueillera un groupe d'étudiants de l'Université d'Artois, en formation d'aménagement paysager, gestion différenciée. Reconnaisables de par leur tenue vestimentaire (gilet fluorescent et carte d'étudiant), ils seront amenés à réfléchir sur les différents espaces verts de la commune pour en revoir l'organisation, la gestion, et ce, afin d'améliorer votre cadre de vie et d'accueillir la biodiversité. Ce travail est un travail de réflexion, il n'engage en rien la commune par la suite. Ces étudiants seront certainement amenés à vous rencontrer, alors si vous les croisez, sur le pas de votre porte, à la boulangerie, au marché du jeudi ou tout simplement dans la rue, n'hésitez pas à répondre à leurs questions et à donner votre ressenti. Le travail fourni sera ensuite restitué au Conseil Municipal : nous ne

manquerons pas de vous faire part de la restitution de ce projet.

Les déchets, l'affaire de tous :

Vous avez pu trouver, joint à cette gazette, un papier synthétique sur le tri des déchets. Nous avons rencontré, fin juillet, un responsable du Syndicat Mixte Artois Valorisation (SMAV) avec qui nous avons discuté du tri des déchets et des perspectives à mettre en place sur Neuville. Pour cela, il nous paraissait essentiel de vous communiquer les consignes de tri actualisées afin de briser les idées reçues, mais aussi pour que chacun puisse au mieux réaliser cet acte éco-citoyen. Des autocollants en ce sens vous seront distribués à l'automne pour équiper vos poubelles et ainsi toujours savoir où mettre chaque déchet.

Vous trouverez également, joint à la gazette, un cube à piles, que vous pouvez remplir à chaque fois que vous changez les piles d'un de vos appareils électriques. Une fois plein, vous pourrez vider votre cube à piles dans le container prévu à cet effet, à

l'entrée de la mairie. Il est également possible de déposer vos piles usagées à l'entrée des supermarchés.

Dans la même démarche éco-citoyenne, nous vous rappelons que les bennes à verre ne sont prévues que pour récupérer les bocaux, bouteilles, et canettes en verre. Les bouchons métalliques ou en lièges ne doivent pas être mis dans ces containers. Pour les autres types de déchets comme ampoules, vaisselles, vitres, etc... ils doivent être déposés en déchèterie (Maroeuil).

Enfin, une poubelle sera installée dès septembre au niveau de l'entrée du cimetière communal afin que vous puissiez séparer les végétaux, des pots et autres emballages plastiques.



Les frelons asiatiques :

Plusieurs nids de frelons asiatiques se sont installés à Neuville, avec la présence de nombreux frelons autour des points d'eau (bassins, abreuvoirs à oiseaux, mares...) et dans des jardins (toitures, arbres, haies, pignons de maison...) des particuliers. Merci d'être vigilants, de ne pas essayer de les tuer. Vous pouvez contacter des sociétés spécialisées.

Recensement des personnes isolées

L'aide aux personnes : Une priorité !

La situation de crise sanitaire liée au COVID 19 du début de l'année, le réchauffement climatique avec ses périodes de canicule de plus en plus fréquente mais plus globalement l'aide aux personnes les plus vulnérables nous amène à recenser les personnes isolées de la commune. Les personnes seules peuvent transmettre leurs coordonnées en mairie à l'intention de M. Frédéric DUPUIS. Merci de communiquer votre nom, prénom, adresse et téléphone. **La confidentialité sera respectée.** Ces informations pourront nous permettre de vous contacter et de vous aider dans toutes circonstances.

Emploi-Formation de la Communauté Urbaine d'Arras

L'emploi dans le Grand Arras

Quelques informations concrètes sur les recrutements, les dispositifs d'accompagnement et les formations qualifiantes sont disponibles le site internet de la Communauté Urbaine d'Arras.

Le site internet de la Communauté Urbaine d'Arras se développe régulièrement afin que les habitants du territoire puissent accéder aux services suivants :

- Les annonces des entreprises qui recrutent sur le territoire permettant de postuler directement,
- Les dates des rencontres avec les entreprises qui recrutent dans les locaux de Pôle Emploi Arras
- Toutes les informations liées à l'alternance et au service civique,
- Les dispositifs d'accompagnement spécifiques pour les jeunes diplômés et les demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et +
- Les salons de recrutements en ligne,
- Les dates de visites pour découvrir les métiers artisanaux.



Sur le site internet, il y a 2 rubriques dédiées à ces informations :

- L'une portant sur l'emploi c'est à dire les recrutements <http://www.cu-arras.fr/les-entreprises-du-territoire-recrutent/>
- Les actions de préparation des publics à l'emploi durable et, l'autre portant sur la formation initiale (collèges et lycées) <http://www.cu-arras.fr/formations/>

Retrouvez toutes les informations sur la page « A votre service », rubriques « Emploi » et « Formation ». Les habitants peuvent envoyer leur CV en précisant leur demande (accompagnement 45+, jeunes diplômés, etc.) dans la boîte mail dédiée suivante : emploi@cu-arras.org

- Vous voulez entreprendre ? Un service adapté pour vous accompagner <http://www.cu-arras.fr/entreprendre/>

AGENDA :

- **Salon de l'étudiant d'Arras à Artois Expo le 19/11/20** : En fonction des conditions sanitaires, l'équipe organisatrice a prévu un salon en ligne, comme ce qui s'est déjà fait à Lille le mois dernier.
- **Semaine de l'industrie du 16/11 au 22/11/20** : Les entreprises industrielles, les établissements scolaires et le service public de l'emploi proposeront des événements destinés aux jeunes et aux demandeurs d'emploi pour leur faire découvrir les métiers, les filières et les formations. Des dates seront communiquées ultérieurement sur le site de la CUA.

Centre de loisirs à Neuville

Le centre de loisirs s'est déroulé sur 4 semaines du lundi 6 au vendredi 31 juillet au sein de l'école Marie-Curie. 96 enfants inscrits sur l'ensemble du mois de juillet avec un encadrement de 10 animateurs ou animatrices, 2 adjoints pédagogiques et 1 directeur. Baptiste et son équipe pédagogique ont tout mis en œuvre pour accueillir les enfants et les ados durant cette période estivale.

Quatre groupes ont été mis en place selon la catégorie d'âge, groupe 1 (3-5), groupe 2 (6-7), le groupe 3 (8-10) et le groupe 4 (11-15). Les animations proposées étaient nombreuses et adaptées aux enfants avec des activités manuelles, sportives, en salle, au stade, dans le village, des grandes journées à thème et des sorties, mini camps pour les plus grands (parc d'Oihain, camping à la base nautique de St Laurent, accrobranche à la citadelle d'Arras, escape game à Arras, piscine...)

Rendez-vous pour le prochain centre de la Toussaint qui aura lieu du lundi 19 octobre au vendredi 30 octobre 2020. Les dates d'inscriptions vous seront communiquées ultérieurement.

CENTRE LOISIRS



Colonie : Séjour dans la Drôme pour les ados

Comme chaque année depuis 2013, la commune organise un séjour de 12 jours ouvert à 22 jeunes adhérents du club ados âgés de 12 à 17 ans. Ils ont été encadrés par Mathieu, responsable du club ado, Laëticia et Margaux. Cette année les ados sont partis du 13 juillet 2020 à Saint Julien en Vercors au centre la Matrassière sous la thématique « Sports en Vercors ». Séjour où la nature est omniprésente, ils ont pu goûter aux produits locaux, de saison et bio cuisinés sur place, aborder la gestion des déchets et des ressources.

Le centre d'hébergement est situé au milieu du parc naturel du Vercors dans le département de la Drôme. Les jeunes étaient logés dans des marabouts, le tout en pension complète.

Ils ont pu pratiquer des activités nature telle que la spéléologie, le canyoning, la randonnée VTT et pédestre, ballade d'une journée en kayak, une journée baignade au lac, pratique des arts du cirque jonglage, monocycle, slackline mais aussi la visite culturelle des grottes de Choranche.

Ils ont également pu profiter des grands jeux, des veillées chaque soir et d'autres activités sportives mis en place par l'équipe d'animation. Dans un cadre naturel magnifique, les jeunes ont pu découvrir des paysages à couper le souffle, s'amuser et se retrouver entre copains, vivre des moments uniques sous le signe des vacances. Les jeunes sont rentrés très heureux de leur séjour avec le plein de souvenirs.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures!

COLONIE



Mise à l'honneur du personnel soignant

Deux grands moments début juillet à la Marpa

- Une réunion pour le personnel, les professionnels médicaux et paramédicaux qui ont accompagnés la MARPA durant la longue période de confinement. Un moment pour mettre à l'honneur le travail quotidien qu'ils accomplissent auprès des résidents.
- La reprise du « Comité du Bien Être » afin de remettre en place des activités estivales, reprendre la réflexion sur le projet d'établissement et le projet d'accompagnement individuel des habitants.



Une cagnotte Leetchi (site sécurisé) a été ouverte pour financer la sonorisation de la salle à manger et l'accueil. Cette cagnotte est ouverte à tous permettant à chacun de soutenir financièrement ce projet destiné à l'amélioration du quotidien des résidents. Vous trouverez la description sur le site Leetchi, dans la rubrique Association à Neuville Saint Vaast ou directement via ce lien :

<https://www.leetchi.com/c/solidarite-musicale-pour-les-seniors-vivant-en-residence-autonomie>

Merci d'avance aux personnes qui seront sensibles à cette initiative.

Un grand merci également à la Communauté Urbaine d'Arras et aux personnes volontaires qui ont fabriqués des masques pendant la période de confinement. Le soutien des personnes a été très apprécié pendant cette période compliquée pour nous tous.

sur Jean Louis MERCIER



La passion avant tout !

Dans le village on l'appelle « l'Artiste » mais il est aussi un peu poète à ses heures perdues. Il maîtrise les arts plastiques qui exigent de bonnes connaissances techniques (formes et volumes), de l'espace, et des couleurs. Il utilise différentes techniques qui lui sont propres, il laisse libre cours à son imagination et ne se fixe aucune limite à sa création. Vous avez pu apprécier les œuvres monumentales en métal qui témoignent de scènes de la Grande Guerre. Il aime la créativité, partager son expérience et transmettre sa passion pour la sculpture. C'est un véritable artiste aux doigts d'or et c'est en toute humilité qu'il réalise régulièrement des statuts, des sculptures... pour son plaisir mais un peu le nôtre aussi. Il réalise et se lance souvent dans de nouveaux projets et des défis artistiques symboliques avec toujours le sens du détail. Après cette longue période de confinement, il a voulu mettre à l'honneur et rendre hommage au personnel soignant de notre commune mais aussi plus largement à l'ensemble du corps médical qui a fait preuve de beaucoup de courage pendant la crise sanitaire du coronavirus. Restons prudents !



« Je ne saurai jamais qui vous êtes ; dans toutes les photos qui m'ont inspiré, j'ai dû m'en remettre à un tirage au sort pour laquelle d'entre vous serait le modèle de mon thème ... Et c'est vous que le hasard a choisiC'est en toute humilité qu'à vous toutes et vous tous, je vous dis MERCI »

Jean Louis MERCIER

Associations de Ju Jutsu Traditionnel de Neuville St Vaast

Salle Carlin (5 rue Carlin 62580 Neuville St Vaast)
Président : Patrice DURAK
Enseignant principal bénévole : David AGEZ
Inscription le 08 Septembre 2020
Groupes d'âges : 6 à 9 ans / 10 à 12 ans / 13 ans et plus



AJ NEUVILLE Section Football

Stade municipal
Présidente : Carole BACQUEVILLE

Catégories	Jour d'entraînement	Horaires
U6-U7 (né en 2014-2015)	Mercredi	15h-16h
U8-U9 (né en 2012-2013)	Mercredi	15h-16h
U10-U11 (né en 2010-2011)	Mercredi	15h-16h
U12-U13 (né en 2008-2009)	Mercredi	15h-16h
U 18 (né en 2002-2003-2004)	Lundi-Jeudi	19h-20h30
Séniors Masculins (à partir de 2002)	Mardi – Vendredi	19h30-21h
Séniors Féminines	Lundi – Mercredi	19h-21h
Vétérans à 7 à partir de 35 ans	Mercredi	19h-21h



Association des Jeunes de Neuville reconnue d'intérêt générale (A.J.N)

Maison des Associations
Permanence téléphonique : Daniel 06 72 27 77 30 / 03 21 58 10 94
Mail : Association.des.jeunes62@gmail.com
Facebook : Des mots Sur Les Maux



AJN ZUMBA

Salle de sports école Marie Curie de Neuville Saint Vaast
Reprise des cours tous les mardis dès le 01 Septembre
- **Renforcement musculaire à 19H**
Les tarifs : Abonnement annuel 85€ - Carte de 10 séances : 30€ - Tarif à la séance : 3,50€

- **Zumba à 20H**
Les tarifs : Carte de 10 séances : 30€ - Tarif à la séance : 3,50€

Animation des cours par Charlotte.
Les inscriptions se feront sur place.
Renseignements : Sabrina : 06 12 46 75 05 / Michèle : 06 79 07 36 07 / Corinne : 06 16 85 61 49



CLUB ADOS

Maison des associations
Responsable : Mathieu MOREELS
Renseignements par mail : matmor62@hotmail.fr
Inscriptions le samedi aux heures d'ouverture ou à la mairie sur RDV avec Mathieu.

Reprise le 05 Septembre à 14h avec une réunion d'informations pour les nouveaux adhérents et leurs parents.
Conditions : Jeunes neuvillois ou jeunes ayant effectués leurs scolarités au sein du village
Groupe d'âge : 11 ans révolu- 17 ans.
Ouverture les samedis de 14h à 18h, fermeture pendant les vacances scolaires.
Tarifs : Carte verte : 20 € pour 20 cases - Carte jaune : 40 € pour 40 cases (coefficient familial supérieur à 750) / Carte bleu : 15 € pour 20 cases et bleu foncé : 30 € pour 40 cases (coefficient inférieur à 750)



ANIMATIONS NEUVILLOISES

Président : Jérôme RUFFIN
Mail : animationsneuvilloises@laposte.net
Facebook : animationsneuvilloises

Les manifestations organisées par les Animations Neuvilleoises vont reprendre. Les modalités restent à définir, surveillez donc votre boîte aux lettres et la page Facebook afin de participer à ces retrouvailles conviviales !
Nous sommes à l'écoute de vos idées de manifestations à organiser n'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part, ou même à rejoindre notre équipe de membres !
Participez à l'animation et au divertissement de notre beau village !



ASSOCIATION MUSICALE DE NEUVILLE SAINT VAAST

Maison des associations
Présidente : Mme Carine COURRIER (06.75.67.00.68)
Contact : harmonie.nsv@gmail.com

Répétitions les samedis de 18h à 20h avec une reprise le samedi 12 Septembre.
Conditions : 4 à 5 ans de pratique musicale et avis du professeur de musique.



Association des jeunes : section gymnastique d'entretien

Mercredi de 19 h à 20 h
Préau couvert école Marie Curie

Jeudi de 14h30 à 15 h 30
Salle Carlin (5 rue Carlin 62580 Neuville St Vaast)

Renseignement et contact : Mme WATTELED Edith - Mme ARRONDELLE Arlette
Inscription : certificat obligatoire + photo



Le Rucher Neuvilleois

29 rue du 8 Mai, 62580 Neuville Saint-Vaast
Président : LEGAY Sébastien
Téléphone : 0750894946
Inscription et contact par mail :
lerucherneuvilleois@gmail.com
Site internet : lerucherneuvilleois.e-monsite.com
Facebook : le rucher neuvilleois



Randonnée Pédestre ou RANDONEUVILLE

Mail : alneuvillesv@laposte.net
Président : Pierre WIELS 06 70 26 15 79
Vice-Président de L'Amicale Laïque René DESOUTTER : 06 95 73 20 98
(renseignements + conseils)

Randonnée le Jeudi : 9H : groupe soft
Le calendrier est à demander à ALAIN DURANEL 06 89 97 84 42 ou
alain.duranell@orange.fr

Randonnée le Dimanche : 8H30 2 groupes 15 et 10 km.
Le calendrier est à demander à René 06 95 73 20 98 ou
randoneuville62@gmail.com

Inscription : 2 essais sont possibles, avant l'inscription : 25€ /an en 2020-2021.
12,50€ jusqu'à 16 ans.
Un certificat médical est demandé



KTT Nord-Pas-de-Calais méditation silencieuse

Maison des associations
Président : M. Philippe COLIN (06 84 63 55 20)
Contact : Christophe : 06 81 80 44 15 ou Martine : 06 83 73 67 66
Sessions de méditation guidées : **mardi et vendredi à 19 h - jeudi à 20 h**
Inscription : mardi 1er septembre à 18h00 - jeudi 3 septembre à 19h00. (40 € de cotisation annuelle)



SIVU - ECOLE DE MUSIQUE DE L'ARTOIS MAROEUIL - NEUVILLE SAINT VAAST- ROCLINCOURT

Eveil musical à partir de 5 ans
Solfège à partir de 6/7 ans
Perfectionnement du solfège
Apprentissage d'un instrument au choix
Classe d'orchestre, classe de cuivres

Jamais trop tard ! Enfants, ados ou adultes,
Contactez-nous !
Sophie
03 21 24 56 55
contact@musicartois.fr



APEMusicartois

Association des parents d'élèves de l'école de musique de l'Artois

Maison des associations
Président : Daniel DELREUX
Site : apemusicartois.wordpress.com
Facebook : apemusicartois
Mail : apemusicartois@laposte.net
Téléphone : 06 82 98 09 43



Les Gardes d'Honneur de Lorette

Pour être garde, il faut être âgé de 18 ans
Etre parrainé par deux gardes. Et s'engager à monter la garde à l'ossuaire de notre dame de Lorette une journée par an. Téléphone : 03 66 98 01 61 06 08 83 64 03 47 Rue du Canada
Président : Bernard BRICO



Le souvenir Français

Pas de limite d'Age
Cela consiste à faire la quête le jour de la Toussaint
Le produit de cette quête est reversé au souvenir Français d'Arras
Il servira à entretenir les tombes et monuments qui se trouvent dans les cimetières.



APEL ECOLE JEANNE D'ARC

Association des parents d'élèves de l'école Jeanne D'Arc

3 Place Dorgelès
Présidente: PERALTA Fanny
Téléphone : 06 85 29 32 80



DONNEURS DE SANG

M. Jean Pierre Olivier est démissionnaire du poste de Président des donneurs de sang.
Il recherche un successeur rapidement pour continuer à promouvoir cette cause utile à nous tous.
Si vous êtes intéressés, vous pouvez le joindre au 03 21 48 81 19 ou laisser un message en mairie avec votre nom, prénom et vos coordonnées (téléphone et mail).



HOMMAGE

Danièle DUCHENNE est décédée le 20 juin dernier à l'âge de 76 ans. Il est difficile d'énumérer les services qu'elle a pu rendre à la municipalité tant la liste est longue. Elle a été élue en 2001 comme adjointe aux affaires sociales, poste qu'elle occupera 19 ans. Danièle était aussi Présidente de la MARPA depuis sa création en 2010. Elle a été en charge de préparer et de mettre en place le dossier pour la construction de la MARPA. Plus qu'une mission, c'était un vrai travail qu'elle a accepté, avec le désir profond de mener à bien ce projet, pour les aînés du territoire. La réalisation d'un tel projet se prépare sur plusieurs années et c'est avec toute sa conviction, sa rigueur, sa disponibilité, entourée d'une équipe que ce projet a pu voir le jour pour la plus grande fierté et le rayonnement de notre commune. L'ouverture de la MARPA en 2010 fut marquée par un démarrage en douceur et des moments de doutes, néanmoins, la persévérance et les efforts de Danièle ont fait qu'aujourd'hui la MARPA est devenue un lieu essentiel dans le village. Aujourd'hui, celle-ci fonctionne bien, elle est souvent visitée par les Maires d'autres communes, ou mise en exemple. Sa discrétion, son humanité, son empathie en ont fait une adjointe unanimement respectée. Elle a eu en charge les dossiers d'aide aux plus démunis ou sa discrétion était indispensable. Le colis et le repas des aînés, les relations avec les services sociaux de la Communauté Urbaine d'Arras (CUA), son engagement au sein de l'association « Artisan du Monde » ou encore son service au service de la banque alimentaire ont fait partie de ses missions. Merci Danièle pour ton engagement, ton dévouement au sein de la commune et ton sens du service envers les autres. Nous avons inévitablement une pensée pour sa famille et ses proches.



CONDOLEANCES

M. PIVIN Jean Marc
02/05/1946-08/01/2020

M. BAR Augustin
08/10/1924-08/02/2020

Mme PLOUVIEZ Jeanny
03/11/1929-12/02/2020

Mme CAYET Clotilde
21/03/1935-18/03/2020

Mme FOGLER Marguerite
21/10/1934-31/03/2020

Mme LEGAY Sylviane
03/02/1929-18/05/2020

Mme LEFEVERE Danièle
08/07/2020-05/06/2020

Mme LEGAY Marie
25/10/1934-09/06/2020

Mme PUCHOIS Louise
20/07/1932-06/02/2020

Mme BOURDREZ Anne Maria
18/05/1933-14/06/2020

Mme DUCHENNE Danièle 23/04/1944 -
20/06/2020

M. DEMANGEAT François né le
11/01/1941 - 28/07/2020

NAISSANCES

Benjamin MAHU FOLLIOU Né le 05/03/2020,
Basile VISEUX Né le 20/03/2020,
Martin DEFIVE Né le 06/05/2020,
Théophile COLOMBIER Né le 09/06/2020,



Infos utiles

Horaires de la mairie

Le lundi : De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Le mardi, mercredi et Jeudi : De 9h00 à 12h00 (fermée l'après-midi)
Le vendredi : De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00*
(* fermeture à 18h00 durant les vacances scolaires)

Site internet de la mairie

Consulter régulièrement notre site neuville-st-vaast.fr

Horaires de la bibliothèque

A compter du 2 septembre la bibliothèque sera ouverte tous les mercredis de 10H à 18H sauf pendant les vacances. Informations au 06 24 54 70 09

L'école Marie CURIE recherche un contrat civique pour l'année 20/21. Mission: Contribution aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire. Conditions: être âgé de 18 à 25 ans. Contacter l'école au 03.21.48.73.60

Numéros d'urgence et utiles :

SAMU : 15
Pompiers : 18
Numéro d'appel d'urgence européen : 112
Police : 17 – 03 21 24 50 17
Gendarmerie de Vimy : 03 21 73 70 17
Enedis : 09 72 67 50 62
Gaz : 0810 433 659
Eau : 0810 108 801
Centre Antipoison de Lille : Ouvert 24h/24 – 0 800 59 59 59 (gratuit) – Site : cap.chru-lille.fr
Communauté Urbaine d'Arras : cu-arras.fr – 03 21 21 87 00 - SMAV : smav62.fr - Pour toutes questions : N° Vert 0 800 62 10 62 (appel gratuit depuis un poste fixe)
ARTIS : bus-artis.fr – Allô Artis au 0 800 730 488 (numéro gratuit)
Espace Info Energie : N° Vert 0 800 62 62 62

Présentation de l'équipe communication



(Photo de gauche à droite : Aymie CLEMENT, Gregory VEGA, Sandrine REHABI, Frédéric DUPUIS et Estelle CONDAMINE)

Une équipe de 5 personnes aux compétences complémentaires et animée par une volonté commune :

Promouvoir l'action communale et le rayonnement de notre village.

Infos bonus: Nouveau !



Mise en place d'une boîte à idées en mairie. Vous avez une proposition, une suggestion, vous pouvez déposer un mot dans cette boîte. La faisabilité du projet sera étudiée.

A vos agendas !!



Les Animations Neuvilleois organisent « Neuville S'in Vaast en fête » :

Samedi 19 et dimanche 20 Septembre 2020



L'Association des jeunes organise le « Salon du bien-être » :

Samedi 24 et dimanche 25 Octobre à la Maison des Associations



Repas des aînés :

Dimanche 22 Novembre 2020 midi

Collecte de dons et de denrées pour la banque alimentaire :

Samedi 21 Novembre 2020 toute la journée à la MARPA.

Pour les dons en chèque : 60% de la valeur est déductible des impôts. Un reçu fiscal sera envoyé par la banque alimentaire. Merci d'avance pour votre participation.



Les colis de Noël : Cette année les colis seront à retirer en mairie. Une distribution sera faite à domicile pour les personnes ayant des difficultés pour se déplacer.



Marché de Noël : Samedi 12 décembre 2020 (sous réserve des conditions sanitaires).